

Une vaste consultation sur le plan d'urbanisme

Page 3 >

Le procès des motards est aussi celui de la police

Page 2

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 6 NOVEMBRE 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



La malhonnêteté

Je n'écris jamais aux chroniqueurs. Mais lundi matin, après avoir lu la chronique de Sue Montgomery dans *The Gazette*, j'ai eu envie de lui écrire.

Son texte portait sur la liberté de presse et la démocratie. Et sur une allocution plutôt virulente d'Israel Asper, président de CanWest Global, où il reproche entre autres aux médias canadiens de propager, avec leurs « reportages malhonnêtes », la haine d'Israël.

« Trop de nos journalistes sont paresseux, indolents ou stupides. Ils ignorent tout de l'histoire. D'autres sont purement et simplement tendancieux ou antisémites », déplorait Israel Asper, mercredi soir dernier, devant un parterre de 400 invités réunis à l'hôtel Sofitel de la rue Sherbrooke. La soirée privée était organisée en l'honneur du magnat de l'immobilier David Azrieli.

Dans son allocution, le président de CanWest Global, qui disait parler en sa qualité de citoyen canadien et d'amoureux des médias, s'en est pris entre autres à CBC qui, dit-il, « diffuse de l'information partisane » et « pratique un journalisme malhonnête ».

Toujours fidèle à sa réputation d'homme qui préfère les gros sabots aux petits, M. Asper a aussi averti son auditoire que le Canada était en train de connaître « une explosion violente et vicieuse d'antisémitisme qui n'a d'égale que la montée du nazisme en Europe durant les années 1930 »... D'où la nécessité d'agir, a-t-il dit. D'où la nécessité de dénoncer tous ces journalistes malhonnêtes. Et même de créer de groupes locaux de surveillance pour mieux les dénoncer.

Qu'on exige des journalistes rigueur et honnêteté, ça va de soi. Mais comment au juste Israel Asper définit-il la malhonnêteté ? demande Sue Montgomery dans sa chronique. Est-ce que tout ce qui ne colle pas à « sa » vérité est malhonnête ?

On sait par exemple que M. Asper n'approuve pas l'emploi d'expressions comme « territoires occupés » ou « colonies illégales » pour parler du conflit israélo-palestinien, note la chroniqueuse. Selon lui, ces mots sont des armes utilisées par des propagandistes pour susciter sans raison de la sympathie à l'égard du peuple palestinien et condamner Israël.

« Est-ce maintenant une forme « indolente » de journalisme que de faire référence dans nos articles aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU ? » demande Mme Montgomery. À titre d'exemple, elle rappelle que la résolution 465, approuvée à l'unanimité le 1^{er} mars 1980, précise notamment que les colonies sont illégales et que les politiques d'Israël constituent une « violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève » et une obstruction sérieuse à l'atteinte d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

■ ■ ■

Je n'écris jamais aux chroniqueurs, disais-je. Mais lundi, après avoir lu la chronique de Sue Montgomery, j'ai voulu lui écrire pour saluer son courage. Pourtant, il n'y a rien de bien renversant dans ses propos, direz-vous. On sait tous qu'à la base du conflit israélo-palestinien s'entrechoquent différentes lectures de la même histoire. Différentes versions de ce qu'on appelle « la vérité ». On sait tous que la liberté de presse est vitale dans une démocratie. Que la diversité des points de vue est saine et enrichit les débats.

On le sait tous, mais Israel Asper semble ne pas vouloir le savoir. Et comme il se trouve que ce monsieur est président de CanWest Global, le plus grand conglomerat médiatique au pays, qui comprend entre autres *The Gazette*, le *National Post* et le réseau national de télévision Global, voilà qui est pour le moins inquiétant.

À *The Gazette* et dans les autres journaux qu'il contrôle, Israel Asper s'est déjà fait un plaisir de combattre la « malhonnêteté » par la censure et le congédiement. Dans son allocution de la semaine dernière, il laisse entendre qu'il continuera dans la même voie. Il promet de faire tout ce qu'il est en son pouvoir (ce qui n'est pas peu dire) pour écarter des médias de CanWest « les reportages malhonnêtes ou biaisés sur quelque sujet que ce soit ».

Quel genre de message M. Asper envoie-t-il aux journalistes qui ont à rapporter autre chose que « sa » vérité ? Troublant.

Situation inquiétante à l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine

ALEXANDRE SIROIS

UNE UNITÉ DE débordement des urgences qui déborde. Une chambre d'isolement utilisée pour héberger des patients. Des listes d'attente qui obligent les malades avec des profils suicidaires à patienter. La situation à l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine est « explosive ».

C'est du moins l'avis du syndicat des travailleuses et travailleurs de l'établissement, qui a convoqué les médias, hier, pour déplorer l'état dans lequel se retrouve cet hôpital à la suite des restrictions budgétaires des dernières années, ayant notamment entraîné la fermeture de centaines de lits.

« On est écoeurés de subir les contre-coups de ce sous-financement », a affirmé Pierre Turgeon, président du syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine.

Ce syndicat regroupe 60 % des employés de l'hôpital dont les éducateurs,

les travailleurs paramédicaux et les techniciens.

La Presse a dévoilé jeudi dernier le cas d'un schizophrène de 23 ans qui est demeuré 34 jours aux urgences psychiatriques de l'hôpital, dont au moins une semaine aux urgences principales de l'établissement. Le lendemain, la régie régionale a admis que l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine a fait les frais des restrictions budgétaires.

C'est à la suite de ces déclarations que le syndicat a décidé de faire connaître ses doléances publiquement. « On est rendu devant un cul-de-sac parce qu'il n'y a plus moyen d'avancer face à la situation des compressions budgétaires à Louis-Hippolyte-LaFontaine, à la question des fermetures de lits qui se sont accélérées et surtout aux conséquences en termes du débordement des urgences et du niveau de dangerosité, qui est de plus en plus marqué dans notre quotidien à l'hôpital », a déclaré M. Turgeon.

Le porte-parole du syndicat a soutenu

qu'attendre 34 jours aux urgences de l'établissement est devenu commun. Il y aurait même des patients qui, après avoir vu un médecin à leur arrivée, peuvent demeurer trois semaines dans l'unité de débordement des urgences sans le revoir.

Par ailleurs, à la suite de la mort d'un infirmier agressé par un patient dans cette unité en janvier 2001, la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a déposé un rapport comportant plusieurs recommandations pour éviter qu'un tel drame se reproduise. Le syndicat des travailleurs de l'établissement estime que la plupart de ces recommandations sont demeurées sur une tablette.

« C'est clair que tous les jours, on peut entrevoir qu'une situation similaire pourrait survenir et nous n'avons pas l'intention de revivre une situation comme ça », a lancé M. Turgeon.

Voir HÔPITAL en E3



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Ils n'étaient pas sortis du pont!

Les automobilistes qui ont emprunté le pont Jacques-Cartier, hier matin, ont dû prendre leur mal en patience. Des travaux en cours à la sortie du pont ont retardé les nombreux travailleurs qui se rendaient à Montréal. Ceux-ci en ont été quittes pour quelque 45 minutes de retard au boulot.

Santé mentale: le milieu est essoufflé

ALEXANDRE SIROIS

LES ORGANISMES communautaires en santé mentale à Montréal desservent 62 000 personnes par année et réclament 8,5 millions de dollars supplémentaires afin de poursuivre de façon adéquate l'offre de soins et de services adéquats à leur clientèle.

Ces chiffres ont été présentés hier par le Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale (RACOR) de l'île de Montréal, qui a dévoilé les résultats d'une étude effectuée auprès de ses membres afin de mieux évaluer l'état dans lequel ils se retrouvent.

Résultat : les 67 organismes sondés (sur 102) éprouvent tous des difficultés et se disent en détresse. Certains luttent

même pour leur survie. « On voyait que nos organismes, pour garder la qualité (des services), se dégradaient autrement. Ça n'a plus de sens, ce qu'on vit », a affirmé la directrice générale du RACOR, Marie-Andrée Dionne.

« Certains groupes réduisent des heures de services, d'autres perdent leur personnel et ils sont essoufflés parce qu'ils ne peuvent pas les remplacer. Alors ça devient dramatique. La clientèle est de plus en plus lourde, il nous faudrait plus de gens et on ne peut pas se financer », a déploré Mme Dionne, qui a promis « des actions marquantes » sous peu si la situation n'évolue pas.

La directrice générale du RACOR en a profité pour faire remarquer que selon l'étude, 45 % des personnes qui font ap-

pel aux ressources communautaires sont référées par le réseau de la santé. Parallèlement, 25 % des clients des organismes du RACOR consultent uniquement le milieu communautaire pour obtenir de l'aide.

L'importance du milieu communautaire en santé mentale n'est toutefois pas reconnue pour ce qui est du financement, ont estimé les membres du RACOR. « Depuis 10 ans, on n'a pas été augmenté comme tel, a souligné Mme Dionne. On a eu une réallocation au milieu des années 1990, mais ce n'était pas pour le financement de base, mais pour offrir de nouveaux services. »

Voir SANTÉ en E3

L'ACHAT SUR PLAN

Une formule de plus en plus répandue

MONTTOIT

À lire, samedi dans La Presse

3092980

Ottawa pourrait mettre le conseil de bande de Kanesatake sous tutelle

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SI LE CONSEIL de bande de Kanesatake n'est pas capable de mettre en marche un plan de redressement afin de réduire de beaucoup un déficit accumulé de près de 3 millions de dollars, le ministère des Affaires indiennes n'écartera pas l'hypothèse de le mettre en tutelle.

Au cours d'un entretien télépho-

nique hier, le directeur du service de financement de ce ministère fédéral, Pierre Nepton, a déclaré que la politique d'intervention auprès des Premières Nations se divise en trois étapes : un plan de redressement mis sur pied par le conseil de bande lui-même ; l'embauche d'un cogestionnaire ; et en dernier recours, un séquestre administratif (tutelle).

Il a souligné que normalement,

les membres d'un conseil de bande, qui sont des gens responsables, arrivent à mettre en place un plan de redressement financier.

M. Nepton convient que le problème à Kanesatake est particulier parce qu'il existe de la bisbille au sein de la direction du conseil de bande. Le grand chef James Gabriel y est minoritaire.

« Je pense qu'ils ont déjà une personne qui a une formation comptable et qu'elle peut leur donner de bons conseils pour redresser la situation financière », a indiqué M. Nepton.

M. Gabriel a indiqué à *La Presse* que lorsqu'il a été évincé en septembre 2001, le déficit était de 80 000 \$ pour une somme cumulative de 895 000 \$.

« À la fin de l'exercice financier au 31 mars 2002, le déficit, seulement pour un an, était rendu à 1,6 million, pour un cumulatif de 2,5 millions, explique M. Gabriel. Beaucoup d'argent a été dépensé en honoraires d'avocats. Le comptable que mes opposants ont embauché durant mon absence estime que le déficit cumulatif est rendu à trois millions. Mes opposants soutiennent que si le déficit a augmenté, c'est de ma faute. C'est impossible, je n'étais plus là. » Soulignons que M. Gabriel a repris son poste de grand chef à la suite d'une décision de la Cour fédérale.

Dans une mesure pour réduire le déficit, le salaire des chefs du conseil de bande a été réduit, ce qui représente une économie annuelle totale de 30 000 \$ à 40 000 \$. Des postes d'employés permanents ont été abolis.

Lors de l'entretien, M. Gabriel a également souligné qu'à son arrivée à la tête du conseil de bande, en 1996, il y avait un important déficit qu'il a réussi à réduire de beaucoup jusqu'à ce qu'il soit écarté en 2001.

Un scrutin devrait avoir lieu bientôt afin de combler le poste devenu vacant par le décès de l'un des chefs, Crawford Gabriel.

Le procès des motards est aussi celui de la police

CHRISTIANE DESJARDINS

LES MANOEUVRES extrêmement pointilleuses de la défense pour égratigner la crédibilité des techniciens en scènes de crime sont allées un peu loin, hier, ce qui a fini par exaspérer le juge Réjean Paul, qui préside le procès des 13 motards accusés de multiples meurtres.

« Voyons, maître, vous ne ferez pas de millage là-dessus », s'est exclamé le juge Paul, alors que M^e Gilles Doré, avocat de Daniel Boulet et Stéphane Morgan, le 10 novembre 1998. Les deux hommes ont été criblés de balles alors qu'ils se trouvaient dans une voiture garée dans la rue J.-J.-Gagnier, à l'angle du boulevard Henri-Bou-rassa. Les deux victimes étaient membres des Rock Machine. Comme c'est l'usage, Verreault a dû remplir un rapport sur le travail qu'il a accompli, et le document a été regardé à la loupe par les avocats, hier.

C'est ainsi que, se trouvant sans doute des talents de graphologue, M^e Doré tentait de faire dire à Verreault que les écritures sur son rapport n'étaient pas toutes de sa main. Le témoin affirmait qu'il s'agissait bien de son écriture, partout sur le rapport.

M^e Doré s'est adressé au témoin en ces termes : « Ne vous offusquez pas, je vais prendre les termes que j'emploie avec mes enfants. » Et l'avocat de poursuivre en disant que la boule d'un certain B était



pas pareille que l'autre boule de l'autre B... « La boule en haut déboule jusque sur l'autre boule... »

« Voyons, maître, il dit que c'est son écriture, vous êtes lié par la

réponse du témoin », de dire le juge Paul.

« J'ai pas d'affaire à être lié... » de répondre M^e Doré.

« Ben voyons donc, ben voyons donc. Le bons sens a encore sa place dans cette salle », a répliqué le juge.

M^e Doré reprochait aussi au témoin Verreault d'avoir inscrit le véritable nom de Boulet après son alias, au lieu de l'inverse, sur le rapport. Verreault a été abondamment contre-interrogé là-dessus et pas seulement par M^e Doré.

« Vous ne trouvez pas que la photo 85 répond à toutes vos interrogations ? de demander le juge Paul. Il y a deux victimes sur la photo. Un autre témoin viendra dire qui ils sont. » Le juge a aussi laissé entendre que les avocats s'attardaient trop à des détails sans importance.

« Les rapports modifiés, ce n'est pas un détail. Et Dieu sait que depuis deux semaines, on a démontré qu'il y a un manque de rigueur dans les rapports », de répondre M^e Doré. Ce qui a fait bondir le procureur de la Couronne, André Vincent. Le juge a décrété une pause pour permettre aux avocats de la défense de prendre connaissance de certains documents. « Vous allez voir qu'il n'y a rien pour s'étouffer », a-t-il ajouté.



La vie selon Mark

Écouter son cœur
Communiquer ses valeurs
Partager son bonheur

Aujourd'hui, après plusieurs mois d'attente, une transplantation cardiaque et 14 transfusions, je déborde de vie et je m'entraîne pour moi, mes enfants... et les prochains Jeux mondiaux des greffés.

Merci



Info-collecte :
514 832-0873 • 1 800 343-7264
www.hema-quebec.qc.ca

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Les bébés de l'année 2002

Le samedi 28 décembre prochain **La Presse** regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2002.

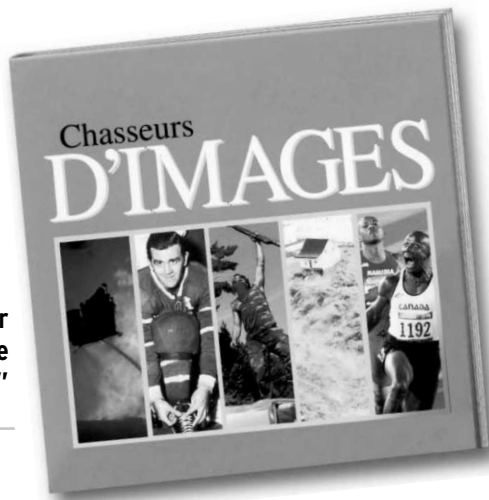
Que vous soyez parent, grand-parent, oncle, tante ou ami, faites connaître à tous nos lecteurs ce petit trésor né au cours de l'année 2002.

Présentez-nous votre précieux chérubin en réservant dès maintenant votre espace pour seulement **38,95 \$** (taxes incluses) et vous recevrez :

GRATUITEMENT

Un recueil des meilleures photos des photographes de **La Presse** et **The Gazette**, d'une valeur de **34,05 \$**

192 pages couleur
papier de qualité supérieure
Format : 10 1/2" x 10 1/2"



DE PLUS...

Courez la chance de gagner :

un caméscope Canon ZR40, d'une valeur de 800 \$.

- caméra vidéo numérique mini-DV
- zoom optique 18x / 360x numérique
- écran à cristaux liquides de 2,5 po
- mode de prise de vues nocturne en couleur
- modes de prises de vues vidéo et photo
- effets numériques et fondus



Règlements disponibles à **La Presse**

La Presse

Votre bébé à la première page du cahier
Votre bébé court la chance de faire
la une du cahier Les bébés de l'année 2002.

Parmi toutes les demandes reçues, un tirage au sort déterminera la photo du bébé qui sera en première page couleur de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.



Hâtez-vous !

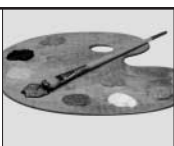
La date limite est le 9 décembre 2002.

Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne pourra être retournée.

La Presse, petites annonces, Les bébés de l'année, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9



Nom :	Prénom :
Adresse :	App. :
Ville :	Code postal :
Tél. (dom.) :	Tél. (trav.) :
Prénom et nom du bébé :	
Fille ☐	Garçon ☐
Date de naissance :	
Prénoms et noms des parents :	
Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 38,95 \$ à l'ordre de La Presse , Itée.	
OU Je souhaite effectuer le paiement de 38,95 \$ par carte de crédit :	
Visa ☐	MasterCard ☐
N° de la carte de crédit :	
Date d'expiration : / /	Signature :



Retraite active

Vous avez enfin du temps libre !

La Presse vous donne rendez-vous à la rubrique *Retraite active* dans les pages des petites annonces.

Seul ou en groupe, vous y trouverez une foule d'activités et services pour tous les goûts.

Chaque dimanche
dans
les petites annonces

La Presse
cyberpresse.ca

La Ville veut dépoussiérer son plan d'urbanisme

Un premier «vrai test» pour Montréal

KARIM BENESEAIEH

Moins de cinq mois après le Sommet de Montréal, l'administration Tremblay se lance dans une autre consultation d'envergure. L'élaboration du plan d'urbanisme, auquel on veut intéresser tous les Montréalais, y compris les enfants, est présentée comme le premier «vrai test» de la nouvelle ville.

En fait, ont déclaré le maire Gérald Tremblay et le conseiller Robert Libman, on espère carrément que ce plan soit le «catalyseur» qui pourrait créer un sentiment d'appartenance des anciennes banlieues à la nouvelle ville.

C'est à grand renfort de questionnaires postés aux citoyens, de tables rondes avec des universitaires et des gens d'affaires, et de

sondages sur Internet qu'on veut définir les axes de développement de Montréal pour la prochaine décennie. Tout sera fait avec des employés municipaux déjà embauchés, a précisé M. Tremblay. La consultation elle-même coûtera 40 000 \$.

Ce gigantesque remue-ménages populaire, qui inclura même des dessins d'enfants sur leur vision du monde, aboutira à l'été 2003 avec l'élaboration d'une version préliminaire. Une consultation publique en bonne et due forme aura lieu l'automne suivant et le plan final devrait être adopté à l'automne 2004.

Le plan d'urbanisme trace les grandes lignes du développement souhaité pour une municipalité : la vocation résidentielle, commerciale ou industrielle des secteurs, les routes, la protection de l'environnement, etc. Dans le cas de Montréal, son élaboration revient à la ville centrale, en collaboration avec les arrondissements qui auront, eux, à appliquer concrètement cette vision.

Il était sérieusement temps de dépoussié-

rer le plan d'urbanisme de Montréal, dont la plus récente version date de 1992, a noté le maire Tremblay.

«L'enjeu est véritablement de trouver un équilibre entre la vision d'ensemble prônée par Montréal et les caractéristiques propres à chacun des arrondissements», explique Robert Libman, responsable de l'urbanisme au sein du comité exécutif. Nous croyons que ce plan peut renforcer le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville en proposant des objectifs tangibles.»

M. Libman donne en exemple la fameuse politique de l'arbre, qui fera vraisemblablement partie de ce plan d'urbanisme. Selon un document préliminaire rédigé cet été, et dont *La Presse* a pu prendre connaissance, la ville centrale souhaiterait qu'il faille un permis pour abattre tout arbre présentant certaines caractéristiques dans l'île. Ce sera cependant aux arrondissements d'établir la réglementation sur la taille minimale, par exemple, de ces arbres protégés.

Préoccupation esthétique

L'autre aspect crucial mentionné dans la version préliminaire du plan d'urbanisme est le développement résidentiel, que l'on voudrait intensifier dans l'île. «C'est une des solutions à la crise du logement, mais c'est également une façon de diminuer la pression sur les infrastructures, en rapprochant les gens de leur lieu de travail», dit M. Libman. Encore là, ce sera au bout du compte aux arrondissements d'identifier les secteurs offrant un potentiel résidentiel, dans le cadre d'une vision d'ensemble imposée par la Ville. Enfin, on souhaite inclure la préoccupation esthétique aux projets de construction à Montréal. «Trop souvent, la recherche de la qualité est manquante parce qu'on veut construire vite, estime M. Libman, architecte de formation. En temps de croissance économique, il y a un sentiment d'urgence pour construire, et beaucoup de villes en ont souffert.»

Le site mis sur pied par la Ville peut être consulté à www.ville.montreal.qc.ca/urbanisme.

Le Centre universitaire de santé McGill coûtera trop cher

Québec presse les concepteurs de revoir leurs plans

SOPHIE ALLARD et PASCALE BRETON

PARCE QUE les coûts d'implantation s'annoncent beaucoup plus élevés que prévu, le gouvernement du Québec presse les concepteurs du nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM) de retourner à leurs planches à dessin et d'étudier la possibilité de maintenir l'Hôpital général de Montréal ouvert.

C'est ce qu'a révélé hier le quotidien *The Gazette* qui dévoilait du même coup l'intention du gouvernement d'amputer de 100 millions le budget du projet d'implantation (qui dépasserait largement le milliard). «Une décision du cabinet de décembre 2001 indique que le coût de chacun des deux mégahôpitaux ne peut être supérieur à un milliard de dollars, a dit hier le ministre de la Santé, François Legault, qui s'est refusé à confirmer directement la nouvelle. Lorsqu'on parle d'une somme supérieure, ça va à l'encontre de la décision prise.»

Au CUSM, un comité interne est déjà au travail afin d'analyser la future vocation de l'Hôpital général de Montréal. «C'est tout un changement de vision que nous demande maintenant le ministre de la Santé», indique Jean Barré Dufresne, planificateur en chef du CSUM. Notre vision était plutôt orientée vers le déménagement de tous les services médicaux en un seul et même endroit.»

À ce moment, l'option de regrouper sur le terrain de l'ancienne gare de triage Glen, l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital général de Montréal, l'hôpital Royal Victoria, l'Institut thoracique de Montréal et l'Hôpital neurologique de Montréal demeure privilégiée. «Nous voulons respecter les paramètres imposés par le gouvernement, mais nous devons aussi étudier les conséquences de la préservation de l'actuel Hôpital général sur les patients, sur le personnel et sur les coûts d'opération engendrés, par exemple, par un doublement de personnel», dit M. Dufresne.

Contribution du privé

Pour une première fois dans le processus d'implantation du CUSM, la contribution du secteur privé, à raison de 200 millions, a été avancée afin de couvrir les frais de construction.

Le ministre Legault ne bronche pas face à cette idée, mais dit attendre les conclusions du comité du CUSM avant de prendre toute décision. Il fera le point dans quelques semaines sur le dossier. «Nous sommes ouverts à ce qu'une certaine somme d'argent provienne du privé, mais j'ai été très clair, nous ne voulons pas avoir de revenus pour des services qui viennent du secteur privé, avise le ministre Legault. Concernant les édifices actuels, j'attends certaines réponses concernant les plans (ou projets) liés aux édifices en question parce qu'il y a également un impact sur les coûts opérationnels des superhôpitaux selon ce qu'on en fait.»

Si tout va sans anicroche, le comité d'étude du CUSM devrait présenter ses conclusions au ministère de la Santé dès la fin novembre. En attendant, des résidents de Notre-Dame-de-Grâce poursuivent leurs moyens de pression parce qu'ils refusent que des tours de 18 à 22 étages comptent parmi les immeubles du futur centre santé de l'Université McGill.

Du côté du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le maintien d'un hôpital à vocation générale, qui ne serait pas lié au mégahôpital, a toujours été un scénario envisagé. La Société d'implantation du CHUM devrait soumettre son étude de projets au gouvernement vers la fin décembre.



Archives AP

L'hôtel de glace s'embourgeoise

L'hôtel de glace, qui accueillera des clients pour le troisième hiver à compter du 10 janvier prochain, se donnera des airs de palace avec une suite exclusive à louer pour la bagatelle de 5000 \$ la nuit, chauffage non compris. Même si l'offre paraît peu alléchante, le PDG de l'établissement Jacques Desbois est convaincu de réussir à louer sa chambre plusieurs soirs au cours la saison froide. La nouvelle suite répondra aux besoins d'une clientèle bien particulière. Équipée d'un spa, elle pourra accueillir six personnes. C'est le locataire qui décidera de la décoration et des sculptures de glace qui orneront la chambre. Cette année, les promoteurs se sont fixé l'ambitieux objectif de recevoir à la station touristique Duchesnay des clients pour 4250 nuits, soit 1250 de plus que l'hiver dernier.

Transports en commun: la Communauté métropolitaine réclame plus de pouvoir

SOPHIE ALLARD

LA COMMUNAUTÉ métropolitaine de Montréal (CMM) réclame plus de pouvoir quant à la gestion du transport en commun et remet en question l'existence même de l'Agence métropolitaine des transports (AMT).

Selon Claude Dauphin, membre du comité exécutif de Montréal, et Jacques Olivier, maire de Longueuil, «l'importante contribution financière des municipalités (plus d'un milliard par année) au chapitre du transport en commun doit trouver sa contrepartie au

plan de la responsabilité des élus en matière de planification et de financement».

Cette prise de position s'appuie sur un nouveau document d'orientation de la CCM qui porte sur la révision du financement du transport en commun. «S'il faut assurer une meilleure cohérence des interventions en matière de transport en commun, il apparaît souhaitable que la planification et le financement relèvent d'une seule et même conseil où les élus issus de la région métropolitaine sont majoritaires», croient MM. Dauphin et Olivier.

Nez rouge présente sa campagne

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les responsables de l'Opération Nez rouge ont lancé hier la 19^e campagne de l'événement qui aura lieu du 6 au 31 décembre.

C'est l'humoriste François Morency qui sera le porte-parole cette année qui aura pour thème : «Un petit dring avant de partir... une

habitude qui s'perd pas». C'est vraisemblablement cette année que l'organisation atteindra le cap du million d'accompagnements effectués au Canada depuis sa fondation en 1984. Au pays, 95 organisations regroupant un total de 40 000 bénévoles participent à Nez rouge dont 71 au Québec. L'an dernier, on a fait plus de 75 000 accompagnements au Québec.

HÔPITAL

Suite de la page E1

Celui-ci insiste pour qu'une unité spéciale, susceptible d'intervenir en moins d'une minute, soit mise sur pied tel que suggéré par la CSST. Parallèlement à l'inaction reprochée à la direction dans ce dossier, le syndicat a critiqué la décision de remplacer certains gardiens de sécurité par des caméras dans les couloirs.

Au coeur du débat figure la diminution marquée du nombre de lits dans l'établissement. Selon les représentants du syndicat, l'hôpital, qui avait 686 lits au permis le 1^{er} avril 2001, souhaite faire chuter ce nombre à 475 au 1^{er} avril 2004 alors que l'objectif initial était d'atteindre 549 lits.

La directrice des services professionnels de l'hôpital, Doris Clerc, a contredit certaines des allégations du syndicat. Elle a notamment précisé que les patients transférés à une chambre d'isolement au lieu d'une unité de soins y reçoivent un traitement similaire. Elle a aussi affirmé que plusieurs des recommandations de la CSST ont été suivies.

Le Dr Clerc a néanmoins admis que la difficulté d'accès aux ressources en santé mentale et les restrictions budgétaires «n'aident pas» l'établissement. «Mais les services sont donnés à la clientèle, a-t-elle souligné. On a réussi à atteindre des objectifs qui nous avaient été demandés par le ministère et la régie régionale en maintenant une qualité de services, en répondant aux besoins de la clientèle et en s'assurant que les gens ne sont pas mis à la porte sans avoir la ressource qui soit adaptée à leurs besoins. Dans le contexte de ce qui nous est demandé, je pense que le personnel fait un travail que je juge extraordinaire.»

SANTÉ

Suite de la page E1

Ce sont les organismes sondés lors de l'étude qui ont estimé qu'un rehaussement de leur financement à hauteur de 8,5 millions serait essentiel. «Un strict minimum» qui permettrait notamment d'embaucher 126 nouveaux employés pour accroître l'offre de services et d'augmenter les salaires «pour permettre de retenir un peu plus les intervenants».

Car en plus de l'essoufflement des travailleurs, les organismes communautaires déplorent le haut taux de roulement de leurs employés (qui comptent par surcroît pour seulement 22 % de l'ensemble des professionnels contre 78 % de bénévoles) et la difficulté d'en recruter des nouveaux en raison des salaires, nettement moins élevés que dans le réseau de la santé. Le portrait des travailleurs est si sombre que dans l'état actuel des choses, «les gens s'en vont en burn-out ou ils s'en vont ailleurs», a déclaré M^{me} Dionne en ajoutant qu'elle les comprend.



3092373

LES 100 MEILLEURS SITES INTERNET DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Le Groupe de recherche Ma Carrière en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, est fier de présenter aux lecteurs du journal une sélection mise à jour des meilleurs crus parmi les sites Internet portant sur la formation et l'exploration du marché du travail.

Conservez ce document à titre de référence dans vos prochaines explorations du «réseau des réseaux» et bonne navigation.

en collaboration avec



Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

www.capresse.ca

**GRAVEL BASTIEN, Léa**
1914 - 2002

À Montréal, le 4 novembre 2002, à l'âge de 88 ans, est décédée Léa Bastien, épouse de feu Georges Gravel. Elle laisse dans le deuil ses enfants Serge (Jeannine Dubois), Marcelle (Yvan Gauthier), ses petits-enfants Martin, Stéphane, Dominic, Jolaine, sa sœur Annette (Jean-Paul Delorme), parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgrie
167 boul. Ste-Rose, Ste-Rose
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 8 novembre 2002 à 11 h en l'église Ste-Rose et de là au cimetière Ste-Rose. Heures de visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 10 h.

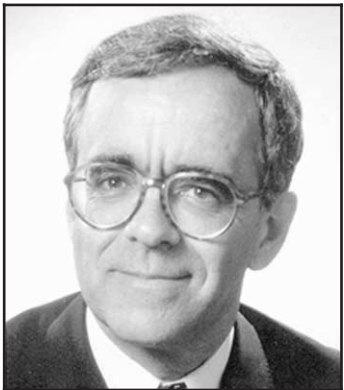
HOBBES, Howard Malcom
1955 - 2002

Il a quitté avec courage et esprit le 3 novembre 2002. Il laisse dans le deuil sa conjointe bien-aimée Vivianne Beauséjour. Il était le beau-père et le mentor de Karinne, Roxane et Gaétan Papineau, le cher frère de Carol (Louie), Shirley, Gordon (Rhoda) et l'oncle de Tonia, Aaron, Heidi, Leif, Bryn, Kyle et Robyn. Howard cultivait le vignoble d'ami. Les funérailles auront lieu au

Complexe funéraire Mont-Royal
1297, chemin de la Forêt, Outremont
(514) 279-6540

le jeudi 7 novembre 2002 à 11 h, suivies d'une réception. Au lieu de fleurs, des dons à Projet Chances seraient appréciés, (514) 934-6199, ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 17 h. Faites parvenir vos condoléances par le.

www.everlastinglifestories.com

**JACQUES, Dr Laval**

de Hull, le samedi 2 novembre 2002, entouré de son épouse et de ses enfants, à l'âge de 58 ans. Il était l'époux de Monique Thibault; fils de feu Alidor Jacques et de feu Alice Lachance. Outre son épouse, il laisse son fils Eric (Janice Aubry) et sa fille Catherine (Mark Donahue), son petit-fils adoré Rémi, un frère, Marquis (Guylaine Carter), sa mère adoptive Rita Fontaine de Rouyn, un frère et une sœur adoptifs: Jean et Gisèle Fontaine, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Pierre Lamontagne (Madeleine Thibault), Michel Thibault (Denise Côté), Jean-Guy Thibault (Monique Maheu). Il laisse également ses neveux et nièces et tous ses bons ami(e)s. La famille remercie sincèrement le Dr Michel Finlay, Dr Noël Andraos, l'équipe Palli-soins et le personnel du CLSC de Hull pour les bons soins prodigués. Il repose au:

Funérarium Beauchamp
271, boul. St-Joseph, Hull, Qc
Tél.: 819-770-1300

Heures de visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 7 novembre 2002 à 11 h en l'église St-Stephens, Old Chelsea, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Des dons à la Fondation des maladies du rein ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

"Toute sa vie, Laval a été un exemple de bonté, vitalité, de joie de vivre, de force, de courage et de persévérance."

KARDOUCHE, Michel

À Montréal, le 4 novembre 2002, est décédé Michel Kardouche, époux de Simone Michel. Il laisse dans le deuil ses enfants, Nour (Michel Eid), Philippe (Claudia Cornelli), Hisham (Jeamy Tsitos), Tarek (Marie Gagnon), Amr et Karim. Il laisse également 13 petits-enfants, ses sœurs Violette, Odette, Liliane et Marcelle et plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

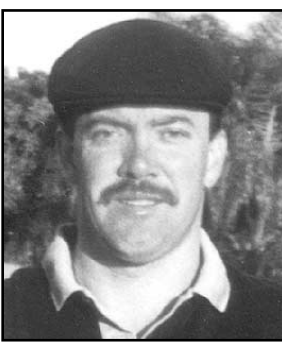
Complexe funéraire Urgel Bourgrie
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 8 novembre, à 11 h, en l'église St-George Orthodoxe d'Antioche, 555, Jean-Talon Est et de là au cimetière St-Laurent. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut des Cèdres contre le cancer à l'hôpital Royal-Victoria ou à l'église St-George seraient appréciés. Heures de visite: mercredi de 17 h à 21 et jeudi de 16 à 21 h.

2e ANNIVERSAIRE
BÉATRICE GRENIER BERGERON
6 novembre 2000



Depuis deux ans déjà, Louise, Francine et Yves déplorent ton absence et souhaitent que ton cœur et ton intelligence profitent du repos céleste tant mérité.

**Martin Lord,**
1963-2002

À Bellefeuille, le 2 novembre 2002, à l'âge de 38 ans, est décédé monsieur Martin Lord, fils de René Lord et de Monique Théberge.

Monsieur Martin Lord était directeur général du Club de golf New-Glasgow à Sainte-Sophie.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil son amie, Chantal Gagnon; le fils de son amie, Pascal; son frère, Bruno (Sonia Plante); son neveu, Alexis; sa marraine Huguette Lord, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille vous accueillera, le jeudi 7 novembre et le vendredi 8 novembre, au salon funéraire :

Alfred Dallaire inc.
2645, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 11 h, en l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, 2800, boul. Henri-Bourassa (angle Vianney), suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Heures des visites :

jeudi de 19 h à 22 h, vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et samedi dès 9 h.

**LABRÈCHE, François**

"Ton combat est terminé,
tu peux maintenant te reposer."

À l'hôpital l'Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 1er novembre 2002, à l'âge de 59 ans, est décédé monsieur François Labrèche, époux de dame Denyse Asselin. Il demeurait à Charlesbourg. Le service religieux sera célébré le samedi 9 novembre à 14 h en l'église St-Rodrigue, 4760, 1re Avenue, Charlesbourg, et de là au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Également, un Libera sera célébré le samedi 16 novembre à 11 h à l'église St-Roch-de-L'Achigan. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-François (Nancy), Geneviève et leur mère: Lise Bureau, feu Julie et Philippe; ses petits-enfants: Lucas et Charlotte; ses frères et sa sœur: Pierre-Paul (Ginette), Jacques (Louise), Jean-Marc (Murielle), Monique (Richard); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Pierre Asselin (Ginette), Diane (Alain), Ginette (Raynald), Francine (Julien) ainsi que de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont sa filleule Elizabeth. Remerciement particulier au Dr Louis Roy et son équipe ainsi qu'au personnel du 6e et 8e étage de l'hôpital Hôtel-Dieu pour le support, le soutien et les bons soins prodigués. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Lépine Cloutier Itée
6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Tél.: (418) 529-3371 Téléc.: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des
Thanatologues du Québec

**LATOURELLE, François**
1935 - 2002

À Laval, le 29 octobre 2002, à l'âge de 67 ans, est décédé François Latourelle, fils de feu Léopold Latourelle et de feu Gabrielle Breton. Il laisse dans le deuil son frère le Père René Latourelle, S.J., ses sœurs Jacqueline (feu Lionel Gravel), Madeleine (Jean-Paul Villeneuve), Thérèse (Albert Fournier), sa belle-sœur Hélène Richer (feu Guy Latourelle) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis à l'église St-Sylvain, 750 boul. St-Sylvain, Duvernay, Laval, le jeudi 7 novembre à compter de 13 h. La cérémonie religieuse aura lieu à 13 h 30. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**LESAGE, Mariette**

À Montréal, le 3 novembre 2002, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Mariette Richard Lesage. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marc-Alain (Marie-France) et Sophie (Daniel), ses petits-enfants William et Louis, ses frères et sœurs Nicole, Yolande, Armand et Michel, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que Luc et plusieurs ami(e)s. La famille recevra les condoléances en présence des cendres au

Salon Alfred Dallaire
1120 Jean-Talon Est à Montréal
le vendredi 8 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.
Une liturgie de la parole aura lieu à 20 h 30 au même endroit.
En sa mémoire, des dons à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine seraient appréciés.

**L'HEUREUX, Louis-Guy**
1926 - 2002

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er novembre 2002, à l'âge de 76 ans, est décédé après une longue lutte contre le cancer monsieur Louis-Guy L'Heureux. Il laisse dans le deuil sa belle-sœur, Thérèse Boisclair (feu Jacques-André L'Heureux), ses nièces, Francine, Hélène, Lucie, Lise, Martine, Anne-Marie et leurs conjoints ainsi que plusieurs cousines et cousins, 12 petits-neveux et petites-nièces, parents et amis. Une célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 9 novembre, à 14 h, en la chapelle du

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
450-359-0990

La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Nous tenons à remercier le personnel de l'hôpital du Haut-Richelieu et du CLSC pour leurs bons soins tout au long de sa longue maladie.

LIVA, Giuseppe
1905 - 2002

À St-Léonard à la Résidence Benito Marro, le 3 novembre 2002, à l'âge de 97 ans, est décédé M. Giuseppe Liva, époux de feu Maria Zuliani Liva. M. Liva laisse dans le deuil ses enfants, Joe Liva de Rosemont, Italo et Réjeanne B.L., ses petits-enfants, Pier Carlos Liva et Catherine E. Charlier, Alexandra Liva et plusieurs neveux et nièces de Montréal, Italie, France, parents et amis. La famille vous accueillera le mardi 5 novembre à compter de 14 h au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
1120, Jean-Talon Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le mercredi 6 novembre 2002, à 12 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, 1700, Jean-Talon Est, Montréal. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès 9 h.

**MARCOUX, Denis**

À LaSalle, le 3 novembre 2002, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Denis Marcoux. Il laisse dans le deuil son épouse Pierrette Thibault, ses enfants Martine (Réal Rochefort), Lucie (Vincent Lagueux) et Nicole (Jason Carroll), ses petites-filles Catherine, Myriam et Laura, son frère Jocelyn et ses sœurs Pierrette (John Peacock), Ghyslaine et Lise (Benoît Boyer), ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux amis et confrères Chevaliers de Colomb. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc
7200, boul. Newmar à LaSalle

le jeudi 7 nov. de 19 h à 22 h, le vendredi 8 nov. de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 9 nov. de 11 h à 13 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 novembre 2002, à 14h00, en l'église Ste-Catherine-Labouré, 9370, rue Clément à LaSalle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu des fleurs, des dons en memoriam à la Fondation québécoise du cancer (www.fqc.qc.ca) seraient appréciés.



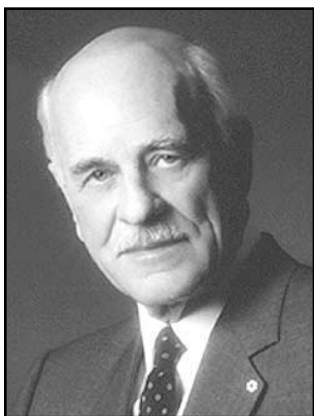
Un don pour la vie
Un don pour l'espoir et
pour l'entraide

VIRAGE

Groupe d'entraide pour personnes atteintes
de cancer et leurs proches
CHUM, Hôpital Notre-Dame
pavillon Mailloux local K1253-5
1560, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc H2L 4M1
(514) 890-8000 poste 28139

SENEZ, Patricia "Pat" (née Daudelin)
1917 - 2002

À l'hôpital Charles Lemoyne de Longueuil, le dimanche 3 novembre 2002, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Patricia "Pat" Senez (née Daudelin), épouse de feu H. Fred Senez. La famille remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné support et affection dans ses derniers moments. Les funérailles auront lieu le lundi 11 novembre à 11 h en l'église Saint-Lambert, 41, rue Lorne, à Saint-Lambert. Les témoignages de sympathie peuvent être envoyés à l'attention de la famille Senez, à cette même adresse. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction: **Centre funéraire Côte-des-Neiges** (514) 342-8000

**Pariseault M. Philippe**
1915-2002

À Granby, le 3 novembre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Philippe Pariseault, époux de Jacqueline Paquette, demeurant à Granby. Né à Québec le 11 mars 1915, après des études classiques au Collège de l'Assomption et à l'Université d'Ottawa, il poursuit des études en agronomie à l'Institut agricole d'Oka et à l'École supérieure de laiterie. Agronome de renom international, reconnu pour ses qualités de visionnaire, il a apporté une contribution exceptionnelle au développement de l'industrie laitière, notamment comme directeur général de la Corporation des produits laitiers Laurentide (1941-1955), directeur général de la Coopérative agricole de Granby (1955-1976), président directeur général de Québec Lait (1976-1978) et simultanément directeur de la division de l'Industrie laitière de la Coopérative fédérée du Québec (1957-1982). Décoré à maintes reprises pour son apport important à l'industrie laitière et à la coopération agricole, est entre autres, récipiendaire de l'Ordre du Canada (1979) et médaillé d'or du Bureau laitier du Canada (1982).

Outre son épouse Jacqueline, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Lorraine Desjardins), Lise et Ginette (Guy Leblanc). Il était aussi le père de feu Monique. Il laisse également sa sœur Madeleine, ses beaux enfants : Lucie (feu Gilles Groulx), Jean (Louise Desbiens), Louise (Marc Bédard), ses petits-enfants : Anik, Karine (Eric Lauber), Christine (François Morin), Philippe (May Trang Nguyen), Karl, Maude et Alexandra, ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre. Le convoi funèbre partira des salons de la Maison funéraire Girardot & Ménard Itée

170, rue Dufferin, Granby
Tél.: (450) 372-4498, télécopieur : (450) 372-2738
girardot-menard@bellnet.ca

Membre de la C.T.Q.

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 15 h. À noter que la famille recevra les témoignages de sympathie au salon funéraire à compter de 13 h, samedi, journée des funérailles. Des dons à la Fondation du centre hospitalier de Granby seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du salon funéraire.

NAKIS (Sklavounakis), Evangelos "Sunny"

Homme courageux est décédé paisiblement le 3 novembre 2002. Époux de Rachel Therrien, il laisse dans le deuil Cathy (Harvey Mendelsohn), Nancy (Benoît Goulet). Il était le papou de Micheline (Toots), Evangelos (Spike), Frédéric et Stéphanie, le grand-père par alliance de Jennifer et Nanci. Il laisse également ses sœurs Maggie Babage (feu Eddy), Barbara Kalpakis (feu Tom), Helen Colivas (Denny), ses frères Paul (feu Tasseil) et Philip Nakis (Lison), des proches: Tom et Mimi Kalpakis ainsi que Micheline Polatos Nakis, plusieurs neveux et nièces et amis très chers. Remerciement spécial à Mme Sheila Maislin pour son support constant et au Docteur Harvey Kreisman et son personnel pour leurs attentions et bons soins. Sunny nous laisse avec beaucoup de souvenirs remplis de joie et d'amour. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal ou à l'hôpital Général Juif, au département pulmonaire, seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgrie
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 6 novembre à 11 h en l'église St. George Greek Orthodox Cathedral, 2455 Côte Ste-Catherine, et de là au cimetière Mont-Royal. Heures des visites: lundi et mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi dès 9 h 30.

TOURILLON, Soeur Marcelle, f.d.l.s.

Soeur Marcelle Tourillon, en religion Soeur Bernard de Notre-Dame, de la Congrégation des Filles de la Sagesse, est décédée le lundi 4 novembre 2002, à l'âge de 84 ans, dont 57 années de vie religieuse. Elle était la fille de feu Théophile Tourillon et de feu Marie-Adèle Delanoë. Elle laisse dans le deuil, en plus de sa famille religieuse, cinq sœurs: Soeur Thérèse Tourillon, f.d.l.s., Paule Gagnon, Denise Stohler, Jeanne (François Sénécal Tremblay), Michelle (Serge Meyer) et trois frères: Jules (Thérèse Girouard), Jean et Guy (Denise Grenier) ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison Accueil-Sagesse

424, chemin Montréal, Ottawa

le mercredi 6 novembre de 13 h à 20 h. La messe des funérailles sera célébrée en la chapelle de la Maison Accueil-Sagesse le jeudi 7 novembre à 10 h 30. Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à: La Procure des Missions Montfortaines, Centre marial Montfortain, 5875 rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1M 2M2.

TURGEON, Marie-Antoinette (Fournier)

À l'hôpital St. Mary, le 5 novembre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Marie-Antoinette (née Fournier), épouse adorée de feu Régis Turgeon. Elle laisse dans le deuil sa chère fille Suzanne Turgeon-lms. Un service commémoratif sera célébré le jeudi 7 novembre à 13 h en l'église St. Malachy (angle Isabella et Clanranald), suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ceux et celles qui l'ont connue et aimée se souviendront d'elle à jamais. Les condoléances peuvent être envoyées à www.kanefetterly.qc.ca

VILLENEUVE (Renaud), Marie-Rose

À Montréal, le 2 novembre 2002, à l'âge de 93 ans, est décédée Marie-Rose Renaud Villeneuve. Elle était l'épouse de Lionel Villeneuve (décédé) et la mère de André (décédé). Elle laisse dans le deuil ses filles Lise (Jean-Paul Boisvert), Solanges (Jean-Marc Lachance), ses petits-enfants Hélène et Laurent Boisvert, Steeve Lachance (Collette Maître), Marc Lachance (Josée Lusignan) et le tout petit Arthur Maître Lachance. Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition. Une liturgie de la Parole aura lieu en l'église St-Antoine Marie Claret, 2800, Henri-Bourassa (angle Vianney), en présence des cendres le samedi 9 novembre à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de St-Eustache.

In Memoriam

Votre généreuse

contribution permettra

de financer les

programmes de

recherche en santé

respiratoire et de

soutenir les différents

services de l'Association

pulmonaire du Québec.

C'est plus de 700 000

québécois, souffrant de

maladies respiratoires,

qui vous disent MERCI !



**Association
pulmonaire
du Québec**

Sans frais: 1 800 295-8111

Montréal: (514) 287-7400

